



2022

RAPPORT  
**D'ACTIVITÉ**

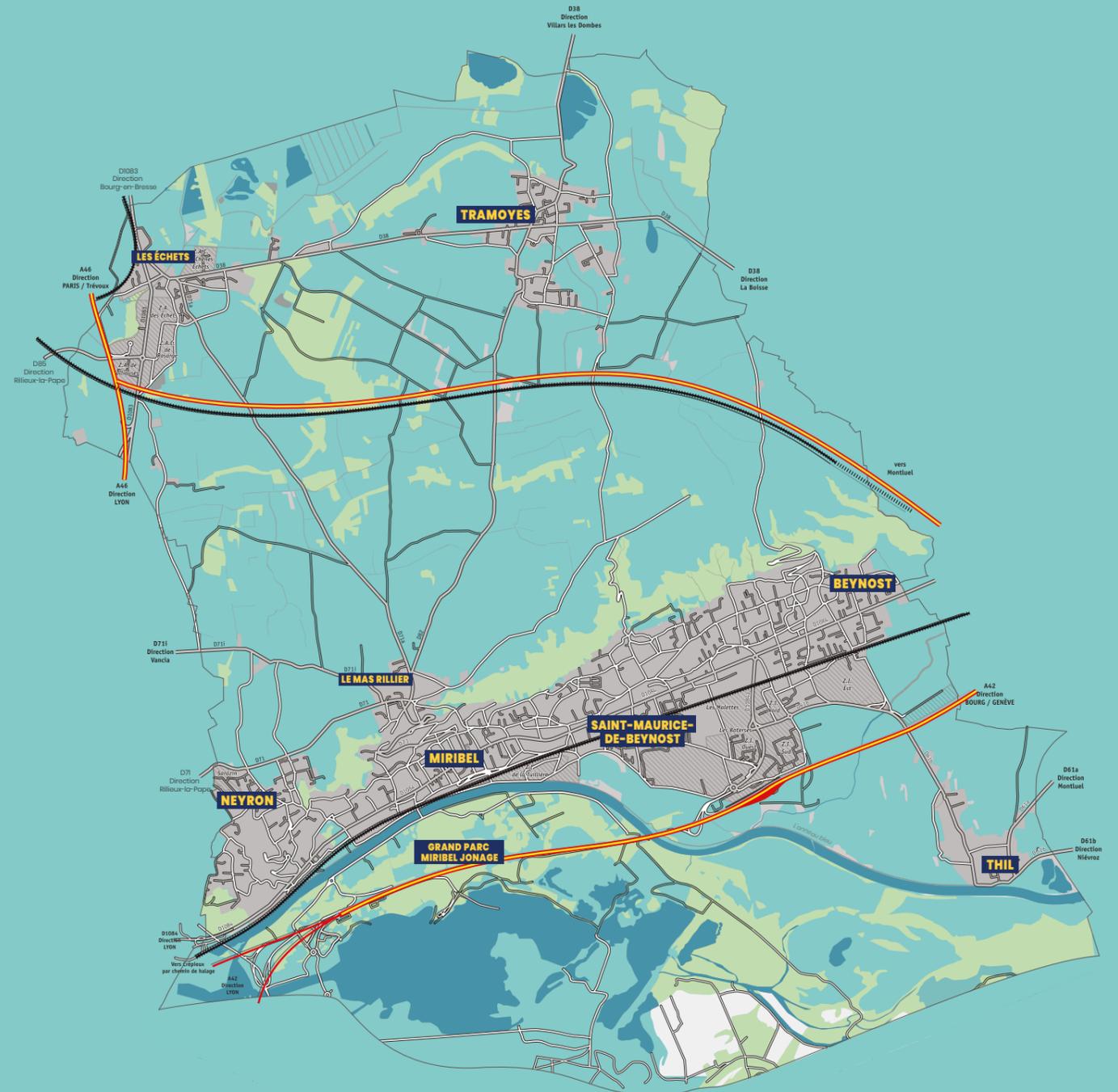
**CCMP**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
Miribel • Plateau

# LA CCMP

## EN 2022

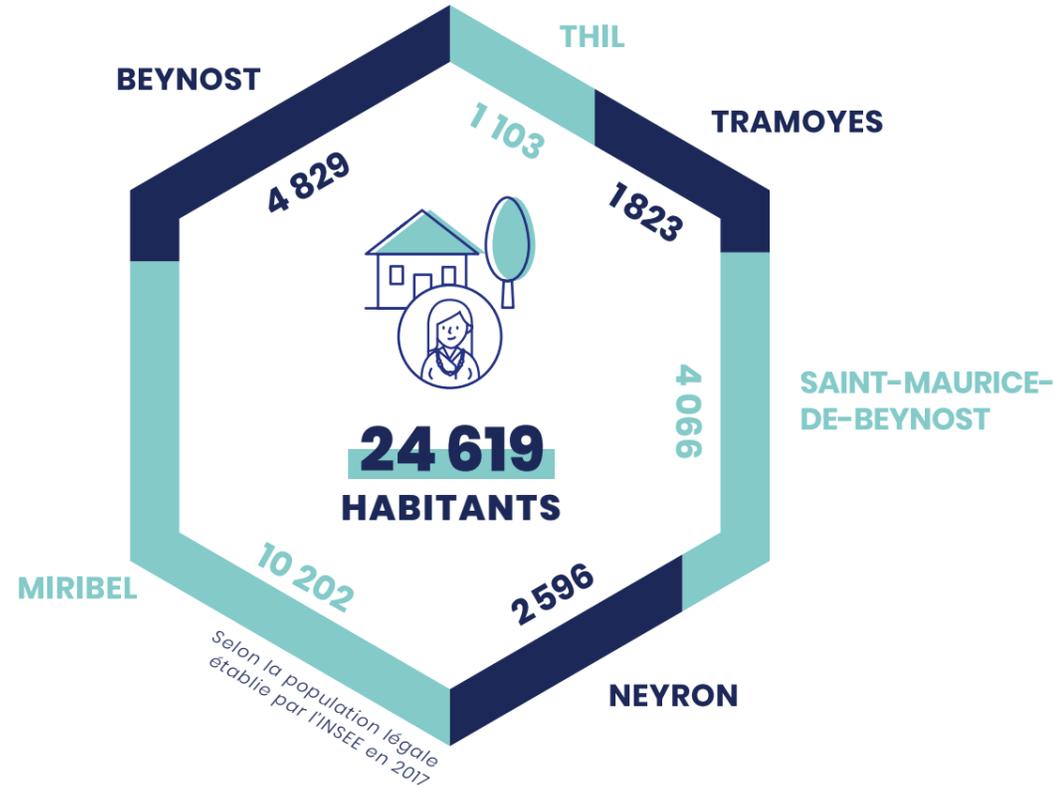
6  
communes

65,56  
km<sup>2</sup>



# 2022

## EN CHIFFRES



**842**  
lits touristiques

**100 000**  
déplacements journaliers  
sur le territoire de la Côtière

**10 000**  
déplacements mensuels en Colibri

**10 413**  
logements  
en 2022

dont **637** inoccupés

**138**  
professionnels de santé

**535**  
associations

**129**  
commerces et services de proximité

**899**  
entreprise

**4 080** familles avec enfants  
**22%** d'enfants de 3 à 17 ans  
**4,2%** d'habitants de + de 75 ans  
**34 228 €** de revenu moyen par foyer fiscal

**169 km** de canalisation en eau potable  
+  
**142 km** de canalisation en assainissement

**40** bassins  
**20** torrents

# SOMMAIRE

8

## ÉLUS

Au service  
du territoire

10

## AGENTS

Une action  
au quotidien

12

## RESSOURCES HUMAINES

Vers une nouvelle  
organisation plus résiliente

13

## COMMUNICATION

Faire le lien avec tous  
les habitants  
du territoire

15

## COHÉSION SOCIALE

La France Services  
Côtière et Plateau,  
un service de proximité  
indispensable

20

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mobiliser tous les acteurs  
pour faire rayonner  
le territoire

22

## SPORT ET CULTURE

Vers une pratique sportive  
plus développée  
et inclusive

26

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Donner les moyens d'agir  
aux professionnels  
du territoire

28

## MOBILITÉS ET DÉPLACEMENT

Accompagner  
le changement

30

## EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Améliorer la qualité  
de service et protéger  
notre écosystème

32

## ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Mobiliser les acteurs du  
territoire autour de grands  
projets de préservation  
de l'environnement

34

## FINANCES

2022 : maintenir le cap  
malgré des vents  
contraires

# ÉDITO

“ **Les enjeux pour  
notre territoire sont nombreux  
mais nous avons déjà posé des bases  
solides pour améliorer l'efficacité  
de la gestion publique locale** ”

À côté des compétences obligatoires comme le développement économique, la mobilité, ou encore la gestion des déchets ménagers, la CCMP a su décliner un projet de territoire au plus près de ses habitants : mise en œuvre des France Services, déploiement au côté des communes de politiques publiques structurantes comme le sport et la culture, la protection de l'environnement ou encore la politique de la ville. D'évidence, pour reprendre les mots des magistrats de la Cour des comptes, la CCMP est bien « la locomotive du bloc communal », tout en s'imposant progressivement comme « l'interlocuteur des autres niveaux de l'administration ».

Le rapport d'activités 2022 témoigne de notre ambition. Nombre de grands projets sont en phase d'études ou de travaux : gymnase intercommunal de La Chanal à Miribel, STEP de Beynost, réaménagement du site Philips sur Miribel, complexe de BMX à Thil, multiplexe cinématographique à Saint-Maurice-de-Beynost, zone d'activités économiques sur l'ancien site TDF à Tramoyes, accompagnement financier des communes pour le réaménagement de la RD1084 de Neyron à Beynost, etc.

Naturellement, dans un contexte d'incertitudes sur l'évolution des charges et des recettes de l'intercommunalité, les élus communautaires s'attachent à maîtriser l'encours de dette, très en-deçà des ratios prudentiels nationaux, tout en évitant l'effet ciseau. Alors que la CCMP n'a cessé de développer ses services à la population, afin de faire face aux injonctions de l'État et aux évolutions socio-démographiques, la mutualisation apparaît désormais comme un enjeu de bonne gestion des ressources humaines qu'il nous faudra porter collectivement. De la même manière, les relations financières entre la CCMP et les communes, qu'il s'agisse du pacte financier et fiscal ou du soutien à l'investissement via des fonds de concours, devront être renforcées à l'aune du critère de l'intérêt communautaire. Les enjeux pour notre territoire sont nombreux mais nous avons déjà posé des bases solides pour améliorer l'efficacité de la gestion publique locale. Je sais compter sur chacun d'entre vous pour être le relais de notre projet territorial et ainsi améliorer le quotidien de l'ensemble de nos administrés.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Caroline Terrier  
Présidente

# AU SERVICE DU TERRITOIRE



Depuis 2014, la répartition des conseillers communautaires est basée sur la représentativité démographique de chaque commune. Le Conseil communautaire se réunit environ 10 fois par an en séance publique pour délibérer et voter les projets et budgets préalablement examinés par les commissions thématiques compétentes.

## 7 COMMISSIONS thématiques

Chacune des commissions est composée d'un Vice-président et de 2 élus par commune.



Développement économique



Finances



Politique de la ville



Déchets, Cadre de vie



Grand cycle de l'eau



Mobilité, Transports Urbains



Sport-Culture-Éducation

## 31 ÉLUS communautaires\*

### MIRIBEL

Daniel AVEDIGUIAN  
Jean-Marc BODET  
Josiane BOUVIER  
Anne-Christine DUBOST  
Jean-Pierre GAITET  
Marion MELIS  
Guy MONNIN  
Lydie NADVORNY  
Tanguy NAZARET  
Alain ROUX  
Corinne SAVIN  
Laurent TRONCHE  
Marie-Chantal JOLIVET

### THIL

Christian JULIAN  
Valérie POMMAZ

### TRAMOYES

Xavier DELOCHE  
Brigitte FILLION

### BEYNOST

Joël AUBERON  
Élodie BRELOT  
Cyril LANGELOT  
Sergio MANCINI  
Christine PEREZ  
Caroline TERRIER

### SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

Claude CHARTON  
Pierre GOUBET  
Éveline GUILLET  
Yvan HERZIG  
Martine TERRIER

### NEYRON

Christine FRANÇOIS  
Jean-Yves GIRARD  
Bruno LARIVE



## Le Bureau communautaire

### RÔLE

Il examine et arbitre les projets présentés par les commissions.

### COMPOSITION

La Présidente,  
7 Vice-présidents en charge des commissions thématiques.



\*Au 31 décembre 2022

# UNE ACTION AU QUOTIDIEN



Sous la coordination de la Direction Générale, 5 pôles et 79 agents se répartissent les compétences de la CCMP. Leur implication quotidienne en faveur du développement du territoire participe pleinement à son dynamisme et à son attractivité.



\*Organigramme au 1<sup>er</sup> juin 2023

# RESSOURCES HUMAINES

Vers une nouvelle organisation plus résiliente

La montée en puissance de la CCMP sur ces dernières années a rendu obsolète l'organigramme en râteau hérité de 1998 et centré sur la seule Direction générale. En 2022, les élus communautaires ont donc souhaité revoir cet organigramme, conscients que la réussite des politiques publiques ne peut pas se faire sans une administration performante bien dimensionnée, et ce malgré l'engagement professionnel et la qualité des agents qui composent la CCMP.

## LE POINT SUR LA RÉORGANISATION DES SERVICES

Pour répondre aux attentes des élus dans la mise en œuvre des politiques publiques, une refonte complète de l'organigramme a été mise en œuvre avec la création de 5 directions, pilotées par des cadres intermédiaires et apportant aux services de l'expertise, de l'accompagnement et de la transversalité.

Cette nouvelle organisation, qui sera pleinement opérationnelle en 2023, a conduit à regrouper les métiers en 5 directions pilotées par des cadres A et a nécessité 3 recrutements :

- 1 directrice des ressources et moyens généraux,
- 1 directeur de l'aménagement et du développement durable,
- 1 directeur des services techniques et des grands projets.

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE DÉMARCHE GLOBALE

Un rapport égalité entre les femmes et les hommes a été élaboré par le service Ressources Humaines. Il est constitué d'un état des lieux relatif à l'égalité professionnelle, économique et sociale de la CCMP.

Ce rapport a permis de dresser un bilan des actions à mener et des ressources à mobiliser pour réduire les inégalités constatées. Il s'intègre dans le cadre d'une politique globale pour l'égalité femmes-hommes, appliquée autant en interne – au profit des agents de la CCMP – qu'en externe où de nombreuses actions ont été mises en œuvre à destination des habitants, notamment en faveur du droit des femmes et de la lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales.

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



L'évolution des services et compétences a nécessité la création de 5 nouveaux postes, dont 2 pourvus en 2022 :

### FILIÈRE ADMINISTRATIVE

- 1 instructeur-riche droit des sols
- 1 agent-e de développement social et urbain

### FILIÈRE TECHNIQUE

- 1 chef-fe de projet eau potable
- 1 opérateur-riche de vidéo-protection

### FILIÈRE CULTURELLE

- 1 professeure de guitare et MAO

# COMMUNICATION

Faire le lien avec tous les habitants du territoire

La CCMP met tout en œuvre pour aller à la rencontre de tous les publics concernés par les actualités du territoire. Elle multiplie pour cela les canaux de communication : réseaux sociaux, site internet, application mobile, magazine en boîte aux lettres, temps d'échanges thématiques... autant d'occasions de mieux expliquer et faire connaître les missions et les actions de la CCMP sur lesquels elle s'appuie pour donner plus de visibilité aux événements, acteurs économiques et messages relatifs à la politique globale de la Communauté de communes.

## LANCEMENT D'INTRAMUROS : L'APPLICATION DES HABITANTS

La CCMP a décidé de compléter son offre de supports et canaux de communication par une **application mobile nommée IntraMuros**. Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette plateforme permet de communiquer plus facilement et rapidement avec l'ensemble des habitants du territoire, les entreprises, les commerces et les associations. Ces derniers accèdent aux informations des communes et de l'intercommunalité et peuvent recevoir des notifications. Ils retrouvent par exemple **des informations** sur les travaux de voiries ou la gestion des déchets, les coordonnées et les actualités des commerces et associations, mais aussi des écoles, avec par exemple les menus des cantines... L'application intègre également un portail vers l'Office de Tourisme et informe des événements et manifestations sur le territoire.



Enfin, elle permet de faire des signalements aux mairies concernées (dépôt de déchets sauvages, incivilité, problème de voirie, etc.) pour en faciliter la prise en charge.



Nombre de vues sur l'année :

109 990

## UN CALENDRIER DYNAMIQUE POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LES HABITANTS ET LA CCMP

Toute l'année, la CCMP s'investit pour rassembler les habitants et dynamiser la vie locale. Le service communication agit en parallèle en produisant des supports de communication, des identités visuelles dédiées, etc., tout en multipliant les campagnes de communication pour donner davantage de visibilité aux projets phares tels que :

- **Économie**
  - le lancement des vidéos « Vies d'ici, Vues d'ici »,
- **Solidarité**
  - le lancement de la France Services Côtière et Plateau,
  - les plaquettes sur les violences intrafamiliales,
- **Sport et culture**
  - le mois des Arts, Musicalivres,
  - Livres à l'eau,
  - les semaines sportives,
- **Mobilité**
  - le challenge mobilité x CCMP,
  - la campagne de Noël Colibri,
- **Environnement**
  - le fonds CCMP Rénov'+.



Coût total des actions DE COMMUNICATION

48 237,51 €



Moyen humain 1 CHARGÉE DE COMMUNICATION

## UNE COMMUNICATION DIGITALE ENRICHIE

Depuis avril 2020, la CCMP communique auprès des habitants et acteurs du territoire via 4 plateformes de réseaux sociaux :



\* Nombre de personnes ayant vu du contenu issu de la page.

## COHÉSION SOCIALE

La France Services Côtière et Plateau, un service de proximité indispensable

Les France Services sont destinées à faciliter l'accès aux services publics et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives numériques. En attendant son installation, en 2024, dans les locaux du 1820 Grand Rue, à Miribel, la CCMP a ouvert sa France Services au 4 rue Honoré de Balzac, à Saint-Maurice-de-Beynost.

### UNE MISSION D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

La France Services a pour mission d'accueillir et d'accompagner les usagers et habitants dans leurs démarches administratives. Pour cela, deux agents sont présents pour leur donner le premier niveau d'information, les aider à effectuer des démarches en ligne (immatriculation de véhicule, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, etc.), à accéder à leurs droits, à constituer des dossiers, à s'orienter vers les bons interlocuteurs ou à interagir avec les référents des partenaires nationaux selon les besoins.

### Un lieu unique pour accéder aux principaux services publics

- le ministère de l'Intérieur,
- le ministère de la Justice,
- les Finances publiques,
- Pôle emploi,
- l'Assurance retraite,
- l'Assurance maladie,
- la Caf,
- la MSA,
- La Poste.

### UN BILAN POSITIF DÈS LES PREMIERS MOIS

Dès les premiers mois de fonctionnement, la France Services enregistre déjà des centaines de demandes mensuelles et une fréquentation toujours en hausse.

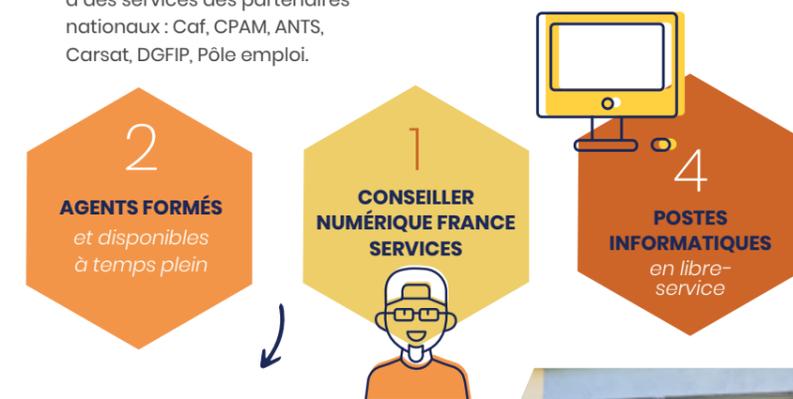
En septembre 2022, on comptait :

- 333** demandes avec une moyenne de 16,65 personnes par jour,
- 93 %** de demandes faites sur place,
- 291** accompagnements individuels,
- 55 %** des demandes relatives à des services des partenaires nationaux : Caf, CPAM, ANTS, Carsat, DGFIP, Pôle emploi.

**Demandes les plus courantes :** prestations de la Caf, logement, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées et Préfecture.

### Gestion des parcours usagers

- 68 %** finalisent leur demande,
- 12 %** doivent revenir,
- 5 %** finalisent en autonomie,
- 15 %** sont redirigés vers un partenaire,
- 30 min** en moyenne par personne.



**29 827,52 €**

**POUR LA MISE EN PLACE**  
(réaménagement de l'espace accueil, de la salle informatique et frais de fonctionnement - téléphonie, imprimante, etc.)



# COHÉSION SOCIALE

Une approche solidaire pour lutter contre les disparités

La CCMP poursuit ses actions pour répondre à l'évolution des besoins liés à l'augmentation de la population, à l'apparition de nouvelles morphologies urbaines et aux différentes disparités sociales qui ont pu se creuser sur le territoire. Le Contrat de Veille Active est donc plus que jamais un outil important permettant à la CCMP d'accompagner les publics fragiles ou isolés sur des thématiques liées à l'habitat, l'emploi, la santé ou l'éducation.

## CONTRAT DE VEILLE ACTIVE : 4 NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS EN 2022

Un appel à projets est lancé chaque année en février dans le cadre du Contrat De Veille Active (CDVA). Les associations et collectivités ont alors 6 semaines pour répondre en remplissant un dossier Cerfa de demande de subvention, accompagné d'un bilan de l'année précédente en cas de renouvellement d'action.

La responsable du service se tient à disposition pour accompagner les structures porteuses de projets dans la conception, le partenariat, la communication, la rédaction et/ou le montage financier des actions en amont de l'appel à projet et pendant. Se tient ensuite un comité technique, constitué de représentants des communes de la CCMP et des partenaires signataires et cofinanceurs, dont la mission est de formuler des propositions de financements et d'émettre des avis sur les projets. Enfin, lors du comité de pilotage, les élus et responsables des collectivités et des partenaires valident les montants des subventions accordées.

Cette année, 9 structures ont répondu à l'appel à projets et 8 d'entre elles portaient des actions qui répondaient aux objectifs définis par le Contrat De Veille Active. 4 de ces projets reçoivent une subvention de la part de la CCMP pour un montant total de

17 746 €

## Lutte contre les violences intrafamiliales

### Aides aux victimes

#### 1 « PERMANENCE D'UNE INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIE »

Porté par l'AVEMA (Aide aux Victimes Et Médiations dans l'Ain)

LE PROJET : 1 journée par semaine, une permanence physique et téléphonique est ouverte et tenue par une assistante sociale spécialisée dans les problématiques liées aux violences intrafamiliales qui demandent un accompagnement et une prise en charge spécifique. Le projet concerne les territoires de la CCMP et de la 3CM.

5 000 € DE SUBVENTION



63 victimes de violences conjugales ont été reçues dont 9 % d'hommes, impliquant 112 enfants témoins et/ou victimes.

54 situations ont été traitées en partenariat avec les autres acteurs du territoire.

## Santé Accès aux soins Prévention

### Accès aux Droits

#### 2 « PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS »

Porté par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

LE PROJET : favoriser l'autonomie des habitants, notamment les plus fragiles et en particulier les femmes, en leur facilitant l'accès aux droits, préalable de l'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, 2 permanences par mois sont ouvertes à CeSAM à Miribel et à Artémis à Saint-Maurice-de-Beynost.

2 700 € DE SUBVENTION



22 permanences



123 personnes renseignées par téléphone



79 personnes informées lors d'entretiens individuels

364 DEMANDES avec une moyenne de 3 à 4 questions par personne :

72 % de Droit de la famille (unions, ruptures, conséquences des ruptures notamment la garde des enfants, partage des biens),

11,1 % concernent d'autres questions de droits et procédures (procédures civiles, administratives et pénales, droit international privé, aide juridictionnelle, droit des étrangers, etc.),

13,9 % concernent le Droit du travail (licenciement, démission, rupture conventionnelle, etc.),

3 % concernent la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et les discriminations.

## Prévention Tranquillité Publique Sécurité

#### 3 « POSTE PROVISOIRE DE GENDARMERIE AU GRAND PARC DE MIRIBEL JONAGE »

Porté par le groupement de gendarmerie de l'Ain

LE PROJET : 4 gendarmes réservistes mobilisés sur les 2 mois d'été, tous les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 22h, les jours fériés et pendant la période du festival Woodstower. Les objectifs sont la prévention, la sensibilisation, la médiation et la sécurisation des espaces verts, plages et voiries sur le Grand Parc Miribel Jonage, côté Ain. Dispositif en coopération avec les polices municipales, les agents de sécurité du Grand Parc et l'Office français de la biodiversité. Les gendarmes font des patrouilles à pied, en voiture et à vélo.

2 046 € DE SUBVENTION



## « WOODSTOUR », UN PROJET PORTÉ PAR L'ASSOCIATION WOODSTOWER

Woodstour est un projet itinérant, participatif et pluridisciplinaire autour des cultures urbaines qui vise à dynamiser la vie culturelle, faciliter l'accès à la culture et la pratique artistique dans les territoires plus défavorisés et/ou éloignés de l'offre culturelle, et particulièrement les quartiers en Politique de la Ville.

Le projet s'inscrit dans une démarche de maillage territorial et a pour vocation de réunir des structures sociales et associatives locales. Il se déploie en deux temps, afin de mobiliser les habitants dans la durée et les impliquer dans le projet : d'abord des ateliers avec les habitants et acteurs locaux encadrés par des professionnels et ensuite un événement festif, artistique et convivial sur le quartier du Trève le 20 juillet, de 14h à 20h, avec scène musicale, mini-village d'animations et ateliers. Le projet vient alors soutenir la scène artistique locale et émergente avec des artistes live en développement, issus de la région et une part égalitaire des projets portés par des femmes. Il s'adresse à un public large, mais son cœur de cible est l'enfance et la jeunesse des quartiers visés.



## À PROPOS DE WOODSTOWER

L'association a pour but d'organiser des festivals, des concerts, des spectacles et des animations de ville. Elle peut également être amenée à proposer des prestations de services diverses et inscrit la majorité de ses actions dans une logique de développement durable, en particulier le festival « Woodstower ».

8 000 € DE SUBVENTION

# COHÉSION SOCIALE

Proposer des logements pour tous

En 2022, le Plan Local de l'Habitat 2020-2026 (PLH) s'est concrétisé à travers la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur de l'accès au logement pour tous, notamment en favorisant l'enrichissement du parc social et en accompagnant les populations en situation d'urgence.

## PLH : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION 7 POUR LA GARANTIE D'EMPRUNT

Le Plan Local de l'Habitat (PLH), approuvé fin 2021, doit être mis en œuvre à travers 16 actions transversales. L'action 7 a été concrétisée en 2022 avec la mise en place d'une garantie d'emprunt, à part égale avec la commune, pour atteindre l'objectif de production neuve de logements locatifs sociaux du territoire.

Elle facilite ainsi l'accès aux prêts par les bailleurs sociaux, notamment auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). En cas de défaillance de paiement des prêts par un bailleur social, pour cause d'absence temporaire de crédits budgétaires ou de trésorerie, la CCMP et les communes se substitueront à l'emprunteur et feront l'avance des annuités dues. Les garanties sont plafonnées par commune et ces paiements, ainsi que les éventuels frais engagés par le déclenchement de la garantie, devront être remboursés aussitôt que la situation financière du bailleur le permettra.

La prochaine action mise en œuvre en 2023 concernera l'étude sur la stratégie foncière et l'aide à l'acquisition de ce foncier, attribuée par la CCMP aux communes selon leurs projets.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA GESTION DES PRÊTS LOCATIFS AIDÉS D'INTÉGRATION (PLAI)

Dans le cadre de son précédent PLH, la CCMP avait acquis un bien immobilier situé rue du Mollard à Miribel et comprenant notamment deux Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI). La gestion de ces logements, destinés à répondre de manière transitoire aux urgences des ménages en matière de logement, avait alors été confiée au Département de l'Ain et à l'ORSAC, association gestionnaire.

La CCMP a souhaité maintenir ce partenariat et renouveler la convention. L'ORSAC poursuivra sa mission consistant à accompagner le ménage concerné dans la prise en charge de ce nouveau logement, à favoriser l'intégration des personnes dans leur environnement et à aider à la recherche de logement à l'issue de la période de sous-location. Pour les thématiques connexes à la problématique logement (insertion professionnelle, santé, etc.), l'association accompagne également vers les personnes compétentes.

L'orientation des ménages vers le logement temporaire est réalisée par le Centre Départemental de la Solidarité (CDS) et par l'intercommunalité, après concertation avec le CDS.

Les loyers et charges afférentes aux deux logements seront payés par l'ORSAC et remboursés à 50% par le sous-locataire.



La CCMP octroie à l'association une subvention annuelle correspondant à la prise en charge de la portion restante.

4 019,16 €

DE SUBVENTION ANNUELLE

## AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

EN 2022



160 permis instruits

288 DÉCLARATIONS PRÉALABLES



16 permis d'aménager



369 logements autorisés

dont

89 logements individuels

185 logements collectifs

95 logements locatifs sociaux



## CRÉATION DE L'AIRE DE GRANDS PASSAGES MUTUALISÉE ENTRE LA CCMP ET LA 3CM POUR LES GENS DU VOYAGE

La CCMP et la 3CM ont, conformément au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de 2019, approuvé en 2021 la création d'une aire pérenne mutualisée située à l'Est de la zone Actinove, à cheval sur les communes de Thil et de La Boisse.

Cette aire est réservée aux grands passages des gens du voyage se déplaçant sous l'autorité d'un responsable de groupe d'au moins 50 caravanes.

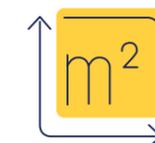
La création de cette aire permet aux deux communes de se mettre en conformité vis-à-vis des obligations en matière d'accueil des gens du voyage et de bénéficier de la procédure administrative d'évacuation forcée en 48 heures en cas d'occupation illégale d'un terrain.

Accueil de



190 caravanes

du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.



L'équipement, d'une superficie d'environ **3,8 hectares**

a été réceptionné en avril 2022.



Coût d'investissement **1 309 000 € HT** financés à parts égales par la CCMP et la 3CM.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mobiliser tous les acteurs pour faire rayonner le territoire

La CCMP accentue son soutien aux petites entreprises du territoire en maintenant et améliorant le dispositif d'aides qui leur est proposé depuis 2021. En parallèle, la collaboration et la concertation restent au cœur de tous les projets afin d'aligner les visions économiques de tous les acteurs et, ainsi, promouvoir un territoire qui ne cesse d'aller de l'avant.

## DISPOSITIF FICOM

Une nouvelle convention et un dispositif d'aides valorisé pour 2023-2028

Les élus de la CCMP ayant souhaité poursuivre le soutien des TPE du territoire, une nouvelle convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été signée pour la période 2023-2028.

Le dispositif FICOM, fonds de subvention mis en place pour soutenir les investissements des artisans et commerces de proximité, est quant à lui maintenu une année supplémentaire avec quelques évolutions permettant de rendre le dispositif plus accessible.

Pour cela, trois modifications majeures ont été apportées :

- l'accompagnement est ouvert à toutes les entreprises artisanales, y compris sans point de vente avec vitrine,
- le taux de co-financement a été augmenté pour passer de 10% à 15% du montant des investissements HT,
- les dépenses sont prises en compte dès 5 000 € HT d'investissement.

Enveloppe FICOM 2023-2028 :

25 000 €  
PAR AN, SOIT

125 000 € AU TOTAL



## VERS UN NOUVEAU RLPI

Élaboré en collaboration avec tous les acteurs du territoire

Les communes ont transféré la compétence RLP (Règlement Local de Publicité) à la CCMP, lui permettant ainsi de travailler sur un nouveau règlement intercommunal dont les règles seraient cohérentes et continues sur l'ensemble du territoire.

Pour que ce dernier réponde aux objectifs de préservation du cadre de vie des habitants et des espaces paysagers, tout en tenant compte des points de vue de tous les acteurs du territoire, la CCMP a souhaité associer les habitants, les associations locales, les professionnels de l'affichage publicitaire et de l'enseigne commerciale, les commerçants, les acteurs économiques et les associations de préservation du cadre de vie et de défense de l'environnement.

Pour cela, plusieurs outils de concertation ont été mis en place :

- un registre de concertation, une adresse e-mail et postale ont été mis à disposition afin de recueillir les remarques et observations de la population,
- des informations ont été diffusées sur le site internet de la CCMP et des 6 communes du territoire,
- une réunion publique de concertation sera organisée afin d'informer la population et les professionnels du projet.

Le diagnostic sera finalisé en 2023, puis il sera présenté et débattu au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire avant d'engager la concertation avec les habitants, les associations et les professionnels.

## TRAMOYES : FAUT-IL CRÉER UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ ?

En 2022, la CCMP a annoncé vouloir proposer une zone d'activité artisanale sur la commune de Tramoyes afin d'encourager et soutenir son développement économique.

Un certain nombre d'entreprises ont alors réagi positivement à cette annonce et se sont fait connaître pour marquer leur intérêt et leur enthousiasme pour la poursuite de ce projet.

La réflexion sur la manière d'articuler et de mettre en œuvre techniquement le projet est en cours, notamment via les études de faisabilité et d'évaluation environnementale. Suivront les études liées au bâtiment (réhabilitation et occupation) et à l'aménagement de la zone.

Coût du premier diagnostic environnemental :

6 852 € TTC



## LE TERRITOIRE EN 2022

\*Sources : SIRENE



2 430  
ÉTABLISSEMENTS

dont 44 de plus de 50 SALARIÉS\*

12 241

PERSONNES TRAVAILLANT  
SUR LE TERRITOIRE



15 390

ACTIFS

## SUBVENTIONS

UN SOUTIEN ESSENTIEL  
AU DYNAMISME DES ACTEURS  
DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE



23 507 €  
POUR L'IPAC

5 500 €

POUR ÉLAN CRÉATION,  
COOPÉRATIVE DE SOUTIEN  
À L'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

5 500 €

POUR L'ADIE (Association pour  
le Droit à l'Initiative Économique)

7 000 €

POUR CÔTIÈRE AVENIR  
ET SA RECYCLERIE SOLS'TISSE

10 000 €



POUR L'ACA  
(Association des  
Commerçants et  
Artisans de la CCMP)

# SPORT ET CULTURE

Vers une pratique sportive plus développée et inclusive

En 2022, la CCMP a reçu la labellisation Terre de Jeux 2024.

Une reconnaissance qui vient récompenser les efforts des 6 communes du territoire pour proposer une offre sportive riche, variée et accessible, tout au long de l'année. En parallèle du label et des nombreuses initiatives sportives portées dans le cadre de l'aventure olympique et paralympique, la CCMP déploie les mêmes efforts vis-à-vis des autres disciplines culturelles. Objectif : permettre à tous les habitants de découvrir et profiter des ressources de leur commune.

## GYMNASE LA CHANAL : LE GROS ŒUVRE A ÉTÉ RÉALISÉ

Les travaux de terrassement du nouveau complexe sportif à La Chanal, débutés en 2021, se sont poursuivis en 2022. Le gros œuvre touche à sa fin et la mise en service de l'équipement reste prévue pour janvier 2024.

## MINIPLEXE CINÉMA : L'AMÉNAGEMENT DU FORUM DES SPORTS EST VALIDÉ

Les études pour l'aménagement du Forum des Sports ont été réalisées et validées en 2022 afin de faciliter l'intégration paysagère et surtout fonctionnelle du bâtiment sur site : le projet prévoit en effet de connecter le bâtiment avec son environnement direct grâce à des mobilités douces permettant de circuler entre les différents sites du Forum des Sports – la zone commerciale et la zone d'activités – reliés entre eux par un restaurant. Les choix de l'exploitant et du mode de gestion seront quant à eux prononcés en 2023.



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

## LA CCMP LABELLIÉE TERRE DE JEUX 2024

En septembre 2022, la CCMP a obtenu le label Terre de Jeux 2024. Ce dernier entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies et œuvrant pour une pratique du sport plus développée et inclusive. Le label permet ainsi aux 6 communes de la CCMP de contribuer à faire vivre l'émotion des Jeux Olympiques sur le territoire, de changer le quotidien des habitants grâce au sport, notamment en « mettant davantage de sport dans leur vie », et de permettre au plus grand nombre de profiter et de vivre l'aventure olympique et paralympique.

L'obtention du label a permis aux élus communautaires de mobiliser les associations sportives du territoire pour entrer dans la dynamique et mettre en œuvre une programmation événementielle autour du label.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2022, tous les équipements sportifs communautaires, ainsi que l'AMD et la Mission Locale Jeunes, ont bénéficié d'une nouvelle signalétique intérieure et extérieure. Des totems directionnels et panneaux d'information ont été installés, les noms sur les bâtiments ont été repensés, comme le « Pétanquodrome » et les logos des associations utilisatrices et de la CCMP ont été apposés sur chaque bâtiment.

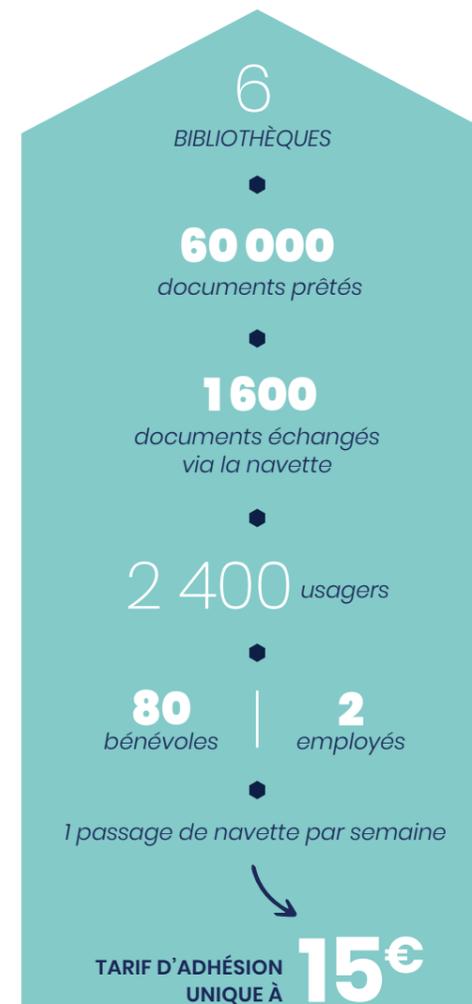
Ces travaux permettent d'harmoniser la signalétique du territoire, mais aussi de faciliter les accès aux équipements tout en valorisant les acteurs qui accueillent le public.

COÛT GLOBAL DU MARCHÉ :

**32 943** millions  
d'€ TTC



## LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE EN 2022



## RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET ANIMATIONS POUR FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

Deux nouveaux partenariats ont été élaborés pour mettre à disposition de nouvelles ressources aux habitants, accessibles en ligne 24h/24 depuis un ordinateur, un smartphone, une tablette ou un téléviseur :

- avec **Vodeclit**, les habitants ont désormais accès à un **service d'autoformation à l'informatique** doté de plus de 200 parcours de formation en vidéo, avec accès à des outils et logiciels (Photoshop, Excel, etc.) pour s'entraîner,
- via **CVS**, les usagers des bibliothèques ont la possibilité de **visionner jusqu'à 4 films par mois** parmi une sélection de plus de **15 000 films** en streaming ou en téléchargement.

Le développement de **trois nouvelles animations** a également suscité l'enthousiasme des bénévoles et partenaires et réuni les habitants autour d'activités et événements culturels :

- Le mois des arts**, une programmation d'événements culturels mêlant lecture, musique et danse, dont Musicalivres,
- Livres à l'eau**, organisé au Grand Parc de Miribel Jonage, a rassemblé 600 personnes avec un salon de lecture et des animations autour du livre,
- BB bib'**, des actions de médiation autour de la petite enfance.



## ZOOM SUR L'ACADÉMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE (AMD)

La CCMP s'investit fortement en faveur de l'enseignement artistique de l'Académie de Musique et de Danse pour que tous les habitants – enfants, adolescents et adultes – puissent trouver l'offre qui leur convienne.

Grâce à ses **27 disciplines enseignées** et l'organisation de **40 manifestations dans l'année** – concerts, galas, masterclass, etc. – l'AMD anime le territoire et suscite l'enthousiasme de tous.



## RÉOUVERTURE DE L'ESPACE AQUATIQUE LILÔ

Le 2 septembre 2022, la hausse des coûts de l'énergie a conduit le groupe VM à fermer unilatéralement une trentaine d'espaces aquatiques, privant les usagers, abonnés et scolaires du territoire d'un accès à Lilô, construit et inauguré par la collectivité en novembre 2011.

Après de nombreux échanges avec les collectivités concernées par cette décision ainsi que l'Association des Intercommunalités de France, et dans le respect des principes de continuité du service public et de respect de la commande publique, la CCMP a obtenu de Vert Marine **la réouverture du centre, effective le 19 septembre.**

Afin de mieux anticiper les évolutions tarifaires liées aux conséquences géopolitiques et environnementales en cours, la CCMP a lancé par la suite un diagnostic thermique de l'ensemble de ses bâtiments, dont Lilô. Un programme d'actions sera ainsi proposé en 2023 pour investir durablement sur la performance énergétique des équipements.

## EN 2022, L'ACADÉMIE A ACCUEILLI

465 familles et 646 élèves

583  
ÉLÈVES  
de moins de 25 ans

dont



497

ÉLÈVES  
inscrits en cursus  
musique



179

ÉLÈVES  
inscrits en cursus  
danse

## SUBVENTIONS CULTURELLES 2022

L'ESPÉRANCE DE BEYNOST  
**500 € + 6 935 €**  
(fonctionnement) (investissement)

TALL  
(spectacles scolaires et projet territorial d'éducation artistique et culturelle)  
**58 122 €**

WOODSTOWER  
**5 860 €**  
dont 8 000 € pour le projet Woodstour, dans le cadre du Contrat de Veille Active

SWING SOUS LES ÉTOILES  
**18 000 €**

UNION LAÏQUE DE MIRIBEL / CINÉMA  
**22 900 €**

## SUBVENTIONS SPORTIVES 2022

BEYNOST BMX CÔTIÈRE  
**17 500 €**

AIN SUD FOOT  
**90 000 €**

VERTICAL CÔTIÈRE  
**9 000 €**

PÉTANQUE MIRIBEL  
**5 000 €**

CÔTIÈRE HANDBALL  
**15 000 €**

SAINT-MAURICE CÔTIÈRE VOLLEY  
**4 000 €**

## ETAPS

- 3 intervenants
- 64 classes du CP au CM2
- 52 H d'enseignement hebdomadaire
- 1 500 élèves concernés (environ)



242  
ENFANTS

âgés de 8 à 12 ans, ont pu participer aux différentes sessions des Semaines sportives.

Des Semaines sportives ont été organisées pendant la première quinzaine de juillet, en partenariat avec les centres de loisirs et les associations du territoire, pour encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive. 3 sessions ont eu lieu pour découvrir :

- le tennis, la boxe éducative et la boule lyonnaise,
- le BMX, le mini-golf et le vélo,
- l'escalade, le tir à l'arc et le taekwondo.

## IMS

- 7 intervenants
- 89 H d'enseignement hebdomadaire
- 3 000 élèves concernés (environ)

Des interventions ont également été menées auprès de toutes les structures Petite Enfance (relais Petite Enfance et crèches), auprès du centre de rééducation Romans Ferrari à Miribel et auprès d'une classe de l'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique des Moineaux.

# SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Donner les moyens d'agir  
aux professionnels  
du territoire

Pour garantir la sécurité des habitants, la CCMP a mis sur un accompagnement et une mobilisation de tous les publics et acteurs avec des journées de sensibilisation grand public, le renforcement de la sécurité sur les temps forts estivaux, la formation et l'élaboration d'outils à destination des professionnels et partenaires au contact de victimes... La portée de ces actions est déjà très satisfaisante et les efforts continuent pour toucher davantage les professionnels du corps médical.

## POSTE PROVISoire AU GRAND PARC DE MIRIBEL JONAGE

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la CCMP a souhaité appuyer et soutenir le renfort de sécurité proposé par le groupement de Gendarmerie de l'Ain sur le Grand Parc de Miribel pendant toute la période estivale, au vu de l'augmentation importante de sa fréquentation (loisirs, événements).

Cette opération a permis d'assurer une présence sur les plages, les aires de pique-nique et les parkings en mobilisant notamment la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Miribel. Cette dernière a bénéficié d'un détachement de surveillance et d'intervention de réservistes les vendredis, samedis et dimanches, les jours fériés et pendant le festival Woodstower, complété par des patrouilles VTT et des patrouilles mixtes équestres, via la sécurité privée du SEGAPAL.



## BILAN CSUI 2022



**301**  
DEMANDES DE RECHERCHE

**142**  
RÉQUISITIONS



**1043**  
échanges avec  
les forces de l'ordre




LA MAJORITÉ DE L'ACTIVITÉ  
CONCERNE LES VOLS  
(tous types confondus),  
les délits routiers/délits de fuite  
et les dégradations de biens.

## VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

### Élaboration et distribution d'un guide à destination des professionnels

Depuis juillet 2020, le groupe de travail partenarial VIF du CISPD a entrepris de mieux communiquer sur les violences intrafamiliales auprès de la population et de créer un outil papier complet pour informer et guider les professionnels du territoire. Un travail qui vient compléter les temps forts annuels d'échange et de formation, dont l'organisation se poursuit chaque année.

Ainsi, après le dépliant Grand Public finalisé et distribué fin 2021, le groupe VIF a travaillé en 2022 sur l'élaboration d'un Guid'VIF, conçu autant pour les travailleurs sociaux que pour les travailleurs du secteur de la santé physique et mentale. Le document final, un guide de 68 pages au format A4, a été imprimé en 300 exemplaires, ainsi que 400 marque-pages Violentomètre.

Ces deux outils doivent permettre d'accompagner l'effort de sensibilisation et de formation, de faciliter le repérage des victimes et d'améliorer leur prise en charge.



### Journée de formation et de sensibilisation sur les violences conjugales et intrafamiliales

Le 20 octobre a été organisée une journée de présentation et distribution des différents outils aux acteurs du territoire. La matinée a rassemblé 36 professionnels en relation directe avec les victimes. Ils ont travaillé sur des cas pratiques en utilisant les guides pour les découvrir et se familiariser.

L'après-midi, 30 professionnels, bénévoles et élus ont assisté à la présentation détaillée des outils, avec vidéo de mise en situation, information et sensibilisation aux violences conjugales. Cette journée permettait également de comprendre comment utiliser ce guide structuré en deux parties : la première dédiée à la compréhension des violences intrafamiliales pour savoir les déceler et la seconde pour savoir comment intervenir en fonction des situations et des publics.

En novembre, le Guid'VIF a progressivement été distribué aux médecins généralistes, enseignants du primaire et autres travailleurs sociaux du Département...



**12** PROFESSIONNELS  
lors des distributions  
des dépliants grand public

**2700**  
plaquettes  
distribuées dont

**40%**  
avec un échange



## BILAN 2022

**63**

VICTIMES DE  
VIOLENCES CONJUGALES

reçues sur la CCMP  
par l'Intervenante Sociale  
en Gendarmerie dont  
**9% d'hommes**

soit



**112**

enfants  
témoins et/ou  
victimes

**54**

situations traitées en partenariat  
avec les autres acteurs  
du territoire



# MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Accélérer  
le changement

**La CCMP redouble d'efforts pour changer les habitudes en matière de voiture individuelle et choisit d'accompagner en douceur les habitants du territoire vers de nouveaux modes de déplacement. À travers les plans et actions de mobilité destinés aux entreprises et aux groupements scolaires, elle tient compte de toutes les typologies de parcours journaliers. L'amélioration du cyclable et des viaires du territoire reste également prioritaire pour pouvoir influencer aussi bien sur la qualité de l'air que sur la qualité de vie des habitants.**

## LANCEMENT DU PLAN DE MOBILITÉ INTER-ENTREPRISES

Le 29 avril, la CCMP lançait le Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PDMIE) pour les salariés de la zone des Malettes et ses alentours afin d'améliorer leur quotidien et réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en trouvant des alternatives à la voiture au profit des modes doux. **10 entreprises participent à cette démarche** comprenant un diagnostic – sous forme de questionnaire sur les habitudes de déplacement auquel plus de **500 salariés ont répondu** – un plan d'action, une évaluation et un suivi.

COÛT DE L'ÉTUDE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

➔ **27 900 €**



## L'ÉCO-MOBILITÉ APPLIQUÉE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dans le cadre de l'adhésion au programme national MOBY, piloté par la CCMP, les établissements scolaires de Tramoyes, Neyron, Beynost et Thil ont chacun invité les élèves, leurs parents, les enseignants et l'ensemble du personnel scolaire des écoles participantes à réaliser un challenge mobilité.

**L'objectif : privilégier l'usage des modes doux pour les trajets domicile-école.**

Outre le fait d'encourager de nouvelles habitudes de déplacement, le challenge aura également permis de déterminer les travaux et aménagements à prévoir pour faciliter les transports en modes doux.

COÛT GLOBAL DE LA DÉMARCHE

➔ **22 224 €**

## GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA DOMBES ET L'AIN POUR UNE NOUVELLE BOUCLE CYCLABLE

Le 30 mai, la CCMP et les communautés de communes de la Dombes, de la Côtière à Montluel, de Val de Saône Centre, de Dombes Saône Vallée et de la Plaine de l'Ain se sont réunies pour lancer le projet de création de boucles cyclables loisirs et d'une **liaison type voie verte entre La Voie Bleue® et la ViaRhona®**, soit entre la Dombes et la plaine de l'Ain. Ce projet a nécessité un groupement de commande pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité afin de déterminer les enjeux (mobilité, sécurité et tourisme) à l'échelle des **6 territoires**. Il répond à la nécessité de continuer à développer le linéaire cyclable existant et de le sécuriser davantage et doit également permettre de positionner le territoire comme étape pour les itinérants à vélo, à l'échelle nationale, départementale et intercommunale.

MONTANT DE L'ÉTUDE

➔ **100 000 € HT**

**dont 4 467,86 € HT pris en charge par la CCMP**

## LA CCMP ADHÈRE AU SYNDICAT DES MOBILITÉS DES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

La CCMP a souhaité adhérer au Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMTAML) avec la volonté de rendre les déplacements intermodaux plus faciles et plus attractifs, notamment entre les territoires limitrophes de la CCMP et de l'aire. Cette adhésion permettra d'échanger entre Autorités organisatrices de la mobilité (AOM), de bénéficier d'une expertise et d'envisager **un tarif multimodal T-libr' pour les habitants du bassin de la CCMP**, permettant de circuler sur tous les réseaux de transports des collectivités membres du SMTAML. Cette évolution simplifiera le parcours client et permettra de proposer un titre de transport unique, stocké sur la carte Oûra.

COÛT DE L'ADHÉSION

➔ **1 € PAR HABITANT**

**soit 23 000 € par an**

CÔTÉ  
COLIBRI



Lignes  
2 et 4

**LES TEMPS DE PARCOURS ONT ÉTÉ ÉTENDUS**  
afin d'améliorer la ponctualité et la fiabilité du réseau.

## LA CCMP REND UN AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET DE ZFE DE LA MÉTROPOLITE DE LYON

L'actuelle Zone à Faible Émission (ZFE) de la Métropole de Lyon est ciblée sur les véhicules poids-lourds, les véhicules utilitaires légers à usage professionnel et les véhicules classés Crit'Air 5, 4, 3 et non classés. Cette ZFE ne touchant que 15 % des véhicules, les élus métropolitains ont présenté un projet d'amplification de la ZFE pour l'étendre aux véhicules particuliers, puis aux vignettes Crit'Air 2.

La concertation règlementaire sur cette deuxième étape d'amplification s'étend aux communes limitrophes ainsi qu'à l'ensemble des intercommunalités associées au Plan de Protection de l'Atmosphère, dont la CCMP.

Bien que la ZFE soit un outil important pour faire face à l'urgence climatique, le Conseil communautaire a rendu un avis défavorable à ce projet d'amplification. Par ses impacts, notamment sur les ménages modestes, les artisans et professionnels forcés de renouveler leurs flottes de véhicules, la ZFE serait facteur d'une certaine ségrégation socio-spatiale. La CCMP propose en réponse de co-construire avec ses voisins des offres alternatives et vertueuses de déplacements qui permettraient d'accompagner les citoyens dans leurs changements d'habitudes de déplacement et de mieux répondre aux enjeux climatiques et de santé publique.

## UN FONDS DE CONCOURS POUR LES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ SUR RD

La compétence aménagement de sécurité sur Route Départementale (RD) a été restituée aux communes de la CCMP afin de leur permettre de réaliser des travaux qu'elles considèrent comme urgents. **Un fonds de concours de 2 millions d'euros** a alors été mis en place pour soutenir les communes. Cette enveloppe a été proratisée en fonction du linéaire de voirie départementale en milieu urbain et de la population DGF des communes. Elle permettra de financer au maximum 50 % de la charge nette des projets d'aménagement de sécurité sur leur voiries.

**Fonds de concours attribué par commune :**

- Beynost : **319 710 €**
- Saint-Maurice-de-Beynost : **212 241 €**
- Miribel : **785 469 €**
- Thil : **200 057 €**
- Neyron : **293 308 €**
- Tramoyes : **189 214 €**

Navettes

**MISES À DISPOSITION LORS DES GRANDS ÉVÉNEMENTS :**  
Chasse aux œufs Grand Parc,  
Swing sous les Étoiles,  
Feu d'artifice de Miribel,  
Été sur un Plateau,  
Woodstower.

Ligne 1

**LE PARCOURS A ÉTÉ REVU POUR UNE UTILISATION PLUS OPTIMALE :**

- ➔ Desserte de la Gare de Beynost en heures de pointe
- ➔ Suppression de la boucle de la Mairie
- ➔ Ajout arrêt Miribel La Poste

# EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Améliorer la qualité de service et protéger notre écosystème

La gestion de l'eau et de l'assainissement en contrat unique est désormais confiée à SUEZ. Ce nouveau mode de gestion permet à la CCMP d'optimiser ses investissements et d'améliorer la qualité du service délivré aux habitants. En parallèle, la CCMP continue de préparer un territoire capable de répondre aux enjeux environnementaux de demain, notamment en poursuivant le renouvellement patrimonial du réseau et en s'engageant dans un Projet de Territoire pour la gestion de l'eau souterraine.

## EAU ET ASSAINISSEMENT : CHOIX D'UN NOUVEAU DÉLÉGATAIRE POUR 7 ANS

À la suite de sa décision sur le mode de gestion pour une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) multiservices, regroupant l'eau potable et l'assainissement sous un contrat unique, la CCMP lance cette année un avis d'appel à la concurrence sur le marché public pour désigner le nouveau délégataire. Après un important travail d'analyse des offres initiales, puis des propositions ajustées en phase de négociation, avec un assistant à maîtrise d'ouvrage, le Conseil communautaire du 9 décembre a choisi de confier la nouvelle DSP à SUEZ Eau France.

La CCMP continue de piloter les 9 contrats (1 pour l'eau potable et 8 pour l'assainissement) jusqu'à fin 2022 et le nouveau mode de gestion sera quant à lui effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée de 7 ans. L'objectif de ce nouveau contrat est de garantir un intervenant unique sur les différentes communes, une homogénéisation et une amélioration de la qualité de service, avec une optimisation des coûts.

 MONTANT TOTAL DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)  
**15,7 M€**

## ÉLECTRIFICATION D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

La CCMP a commandité des travaux sur le site du réservoir d'eau potable de Saint-Martin afin de desservir ce dernier en électricité. Les travaux ont duré 2 semaines et ont permis de sécuriser l'exploitation – située à l'écart de la ville – de jour comme de nuit, en implantant un système de télésurveillance relié à l'alarme positionnée sur le réservoir.

Ces aménagements permettront de gérer en direct les alertes et le remplissage des cuves, mais aussi de bénéficier d'une alimentation électrique sur site en cas de travaux.

### COÛT DES TRAVAUX

**15 000 € HT**



## EAU POTABLE : LA CCMP POURSUIT SA STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL DU RÉSEAU

Chaque année, conformément à son plan pluriannuel d'investissement, la CCMP engage de nouveaux chantiers pour renouveler les canalisations d'eau potable et ainsi maintenir le patrimoine en bon état, éviter les casses et fuites d'eau. Ils comprennent notamment des terrassements, des découpes de chaussées, la mise en place de canalisations, le raccordement aux réseaux, la réalisation de différents tests, désinfections et analyses bactériologiques, la réfection des chaussées, etc.

Les canalisations concernées sont situées à Beynost – sur le Chemin de la Conche, la Rue Centrale et la Rue du Prieuré – et à Saint-Maurice-de-Beynost, sur la Rue des Folliets, le Boulevard Chardonnet et la Rue du Coteau.

Le coût total des 5 chantiers engagés s'élève à

**975 000 € TTC**



## EN 2022, LE SPANC DE LA CCMP A RÉALISÉ :

**81** ↑  
contrôles périodiques  
(contre 76 en 2021)



**12** ↑  
contrôles de conception pour les nouveaux projets de construction  
(contre 11 en 2021)

**6** ↓  
contrôles de réalisation  
(contre 9 en 2021)

**6** ↓  
contrôles de vente  
(contre 15 en 2021)

## BEYNOST : LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Les travaux de requalification de la nouvelle station d'épuration de Beynost ont été attribués au groupement d'entreprises SOGEA RHONE-ALPES, BRUNET TP et GC BAT et suivis par le bureau d'étude NALDEO, en charge du dossier depuis les études de conception avec le cabinet d'architecture SOHO.

Les travaux de terrassement ont démarré par la démolition de l'ancienne serre de séchage des boues, puis plus de 190 pieux ont été forés par SPIE BATIGNOLLES, atteignant plus de 20 mètres de profondeur par endroits. Le gros œuvre (coulage béton des radiers et des voiles) a ensuite nécessité l'installation de deux grues et a bien progressé avant la fin d'année, comme prévu sur le planning travaux. La livraison de la nouvelle station d'épuration reste donc attendue d'ici fin 2023.

COÛT DE L'INVESTISSEMENT

**8 500 000 € TTC**

## NOUVELLE DÉMARCHÉ PARTENARIALE AVEC LA CCDOMBES POUR LA GESTION DE L'EAU SOUTERRAINE

La CCMP s'est engagée dans la définition d'un Projet de Territoire pour la gestion de l'eau souterraine sur le plateau de la Dombes, notamment la « nappe des cailloutis », également présente sur le plateau de la CCMP. Cette démarche partenariale portée par la CCDombes a pour objectif de relever le défi du changement climatique en élaborant une stratégie coordonnée, en menant des actions de sensibilisation et en mobilisant l'ensemble des usagers de l'eau. Lancé à l'automne, le projet devrait durer environ 2 ans.

La CCMP participe techniquement et financièrement au projet, à hauteur de 2 000 € environ et aux côtés de plusieurs autres collectivités.

# ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Mobiliser les acteurs du territoire autour  
de grands projets de préservation  
de l'environnement

**En 2022, la CCMP s'est engagée dans des plans d'actions concrets pour garantir la durabilité des ressources, préserver l'environnement, la faune et la flore du territoire.**  
**Ces projets, menés sur le long terme, ont nécessité un travail collaboratif entre les différents acteurs du territoire afin d'intégrer les enjeux de toutes les filières et tous les publics.**

## ÉLABORATION DE LA NOUVELLE CHARTE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Les entretiens réalisés fin 2021 auprès des agriculteurs, distributeurs et associations – dans le cadre de la première phase de diagnostic – ont permis à la CCMP de travailler toute l'année durant sur l'élaboration de la nouvelle Charte agricole et alimentaire 2023-2027. La démarche comprenait notamment des ateliers d'élaboration du diagnostic, de la stratégie et de plans d'actions réunissant notamment les agriculteurs et associations du territoire.

**Cette nouvelle charte sera présentée en conseil communautaire début 2023 et permettra de répondre aux 3 grands objectifs suivants :**

- construire une ambition commune pour renforcer la résilience du système agricole et alimentaire dans le cadre d'une dynamique collective,
- définir et coordonner les actions des acteurs du territoire pour répondre aux enjeux actuels et à venir,
- accompagner l'expérimentation pour se préparer et anticiper les changements à venir.



L'élaboration de la charte a été financée par l'association LEADER à hauteur de

25 497,60 €

## SIGNATURE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA) DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE 2022-2027

Le PPA est un vaste plan d'action porté par l'État visant l'amélioration de la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants. **Il se décline en 35 actions, regroupées en 20 défis, sous 5 thématiques.**

Dans la continuité des deux premiers PPA de l'agglomération lyonnaise adoptés en 2008 et 2014, un troisième PPA a été signé le 24 novembre. Ses ambitions ont été revues à la hausse, avec notamment de nouveaux leviers de réduction des émissions et un périmètre élargi intégrant les zones exposées à des dépassements de valeurs limites réglementaires. Ce nouveau périmètre intègre également les communes limitrophes, comme la CCMP, afin de tenir compte des déplacements effectués en voiture individuelle entre chaque territoire et l'agglomération lyonnaise. L'objectif étant toujours de diminuer les concentrations des principaux polluants : les oxydes d'azote, les particules fines et l'ozone. La concertation régulière de l'ensemble des parties prenantes lors de l'élaboration du 3<sup>ème</sup> PPA permet une meilleure appropriation des enjeux et un engagement soutenu dans la mise en œuvre du plan d'action.

→ **Le Fonds Air Bois, à destination des habitants, est un exemple d'action concrète menée pour répondre aux objectifs du PPA et réduire les émissions de microparticules fines (PM2,5), principalement dues au chauffage au bois dans le secteur résidentiel.**



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTER-COMMUNALE : LE TRAVAIL EST LANCÉ

Le projet d'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABC), porté par la CCMP, doit permettre de **favoriser et préserver la biodiversité du territoire en améliorant les connaissances sur sa faune et sa flore et en identifiant les actions de préservation et de restauration nécessaires.**

Après avoir compilé les données disponibles relatives à la faune et à la flore du territoire, la CCMP a organisé une première réunion de lancement de son ABC le 19 mai. À destination des habitants et élus du territoire, cet événement a permis de présenter les premiers résultats et outils de sciences participatives, tels que « Mares où êtes-vous ? », « Pixel Libellule », « Sauvages de ma rue », « Pl@ntNet », etc. Les données faune, flore ont ensuite été enrichies grâce à des inventaires du terrain réalisés par France Nature Environnement afin d'**élaborer l'ABC 2022, qui servira de base aux futures préconisations d'actions présentées aux élus.**

## BILAN 2022 DU PCAET

### FONDS AIR BOIS

10 dossiers accompagnés pour une enveloppe de 12 000 €

### FONDS ISOLATION

10 DOSSIERS DÉPOSÉS pour une enveloppe de 7 400 € (part CCMP) et 7 400 € (part Région)

### CCMP RÉNOV'+

+35% d'accompagnements complets pour des rénovations efficientes

## LA CCMP S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE L'AMBROISIE

La lutte contre l'ambroisie s'intensifie avec le recrutement d'un étudiant du territoire en renfort saisonnier pour traquer la plante et la détruire. Muni d'un VTT, il a parcouru 900 km de routes et sentiers à la recherche des plants d'ambroisie dans le but de les signaler sur l'application ou de les arracher, lorsque la quantité le permettait. **Cette démarche a également permis de sensibiliser bon nombre d'habitants en leur expliquant pourquoi lutter contre l'ambroisie, comment la reconnaître et l'arracher.**



900 km en 8 semaines

## VERS UNE MEILLEURE VALORISATION DES DÉCHETS DU TERRITOIRE

### 10 TONNES DE COMPOST AVEC OVADE

Le tri des ordures ménagères de la CCMP est pris en charge par l'usine OVADE, spécialisée dans le tri mécano-biologique avec processus de méthanisation et de compostage. Cette année, 10 tonnes de compost ont été distribuées gratuitement aux habitants du territoire pour fertiliser leur potager, les pieds d'arbustes et les arbres. Le reste du compost produit a été revendu aux agriculteurs.

### TOUT DANS LE BAC JAUNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les habitants ont la possibilité de jeter tous leurs emballages ménagers sans distinction dans le bac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, en plastique et briques alimentaires. L'extension des consignes de tri permet de tendre progressivement vers 100 % de recyclage des emballages plastiques à usage unique, un objectif à atteindre d'ici 2025.

## USINE PAPREC TRIVALO 69 : LES ÉLUS VISITENT LE CENTRE DE TRI

Le 5 octobre 2022, **les 12 élus de la commission Environnement ont visité l'usine PAPREC Trivalo 69 à Chassieu pour découvrir le fonctionnement de ce centre de tri à la pointe de la technologie.** D'une superficie de 11 900 m<sup>2</sup>, il a été ouvert en 2019 pour répondre aux besoins croissants des collectivités en matière de tri sélectif, notamment suite à l'extension des consignes de tri.

Le centre est **capable de trier chaque année jusqu'à 60 000 tonnes de déchets sélectifs** (les déchets du bac jaune), dont 1 113 tonnes d'emballages papier en provenance de la CCMP. Pour y parvenir, le centre compte sur une panoplie de robots en tous genres – trieurs optiques dernière génération, cribles balistiques, cribles à disques et robot trieur dirigé par intelligence artificielle – afin d'assurer une performance de tri sans égal, dans de meilleures conditions de travail.



1 113 TONNES D'EMBALLAGES PAPIER en provenance de la CCMP triées en 2022

# FINANCES

2022 : maintenir le cap malgré des vents contraires

Le dynamisme fiscal du territoire a permis (depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique) de financer ou compenser, sans augmentation des taux d'imposition et sans dégradation significative des ratios prudentiels, l'évolution des charges liées à la montée en puissance de la CCMP, la baisse des dotations d'État, la participation de l'intercommunalité à la solidarité nationale avec la création en 2012 du FPIC et la Contribution au Redressement de la Dette Publique (CRDP). Ce dynamisme a également permis de construire des équipements structurants – avec un niveau d'endettement parfaitement maîtrisé – et de maintenir une solidarité forte au bénéfice des communes membres de la CCMP via le pacte financier.

## UNE FISCALITÉ MAINTENUE AU NIVEAU DE 2021

Malgré de fortes contraintes économiques (coûts énergétiques, inflation, hausse des taux d'intérêts...) et un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux, les élus communautaires ont décidé en 2022 de ne pas augmenter la fiscalité avec un maintien des taux d'imposition sans création de taxes nouvelles – taxe GEMAPI ou taux d'imposition sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

Ainsi, hormis la TEOM, taxe affectée aux activités de collecte et de traitement des déchets ménagers, qui a évolué sur la période 2010/2022 de 5,50 % à 7,75 %, les taux d'imposition sont restés identiques depuis 2010.

**FONCIER NON BÂTI** 2,08%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

**20,32%**

**VERSEMENT MOBILITÉ (VM)**

0,55%

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) **7,75 %**

## LE MAINTIEN DU PACTE FISCAL ENTRE LES COMMUNES ET LA CCMP

La CCMP fait bénéficier ses communes membres du dynamisme économique de la Côte-d'Ivoire via une politique de redistribution des richesses issues de la fiscalité, et notamment par le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et l'attribution de fonds de concours permettant le financement de projets communaux.

Les élus communautaires du mandat 2020/2025 ont reconduit ce pacte financier, conscients de la nécessité de maintenir les équilibres financiers à l'échelle du bloc.

La CCMP verse annuellement à ses communes membres une DSC de 760 000 € avec un complément – si la dynamique fiscale économique est supérieure d'une année sur l'autre – de + 2 % :

**BEYNOST**  
120 784 €

**MIRIBEL**  
191 517 €

**NEYRON**  
102 268 €

**SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST**  
131 853 €

**THIL**  
102 712 €

**TRAMOYES**  
110 866 €

## BUDGETS 2022

La CCMP dispose de 9 budgets qui représentent en 2022 un montant consolidé de :

**26,3 M€**  
de dépenses réelles de **FONCTIONNEMENT**

**14,5 M€**  
de dépenses réelles **D'INVESTISSEMENT**

Le budget principal comptabilise toutes les recettes et dépenses des différents services relevant des compétences communautaires.

La compétence eau et assainissement transférée au 01/01/2020 concerne 4 budgets :

- assainissement non collectif,
- assainissement collectif en délégation de service public,
- assainissement collectif en régie,
- eau potable.

Le transport urbain COLIBRI.

Des budgets annexes relevant généralement de la comptabilité de stock et appelés à être clos une fois les opérations d'aménagement achevées :

- la Tuillère (ex site industriel PHILIPS à Miribel),
- la Zac des Malettes à Beynost,
- le lotissement Les Araignées à Saint-Maurice-de-Beynost.

## Dépenses et recettes réelles

BUDGETS CA 2022	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	17 833 228 €	26 112 293 €	10 542 808 €	2 864 661 €
Assainissement	1 587 534 €	2 109 233 €	3 069 873 €	329 823 €
Eau potable	86 387 €	707 645 €	690 812 €	329 823 €
Transport urbain	1 254 068 €	1 677 878 €	96 777 €	25 675 €
Budgets annexes	5 541 750 €	4 638 063 €	75 876 €	115 784 €
<b>TOTAL FINANCIER</b>	<b>26 302 968 €</b>	<b>35 245 111 €</b>	<b>14 476 146 €</b>	<b>3 665 765 €</b>

Au conseil communautaire du 20 décembre 2022, l'assemblée a tiré le bilan de la ZAC des Malettes et clôturé le budget annexe avec un excédent de + 912 535 € et un transfert des équipements publics de + 4 382 905 €.

## DES INDICATEURS PRUDENTIELS SATISFAISANTS

Après retraitement du budget annexe de la ZAC des Malettes, qui fausse en 2022 l'analyse des ratios, le taux d'épargne brut retrouve un bon niveau (18,27 %).

Ce bon niveau s'explique par une évolution de +7,34 % des recettes de fonctionnement, la plus élevée depuis 2014, et en parallèle une diminution sur cette même période des dépenses de fonctionnement de -2,76 %.



soit une **ÉPARGNE** d'environ **3,9 M€**

après une forte baisse en 2020/2021 (9,78 %).



LA CCMP EN 2022 A CONSTATÉ UN RATIO DE **2,29 ANS** (contre 4,6 en 2021)

La collectivité conserve donc une très bonne capacité à emprunter. Néanmoins, il convient d'être vigilant, la dégradation de l'épargne brute pouvant se traduire rapidement par la dégradation du ratio de désendettement.



**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE MIRIBEL ET DU PLATEAU**

BEYNOST • MIRIBEL • NEYRON •  
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST • THIL • TRAMOYES

---

1820 Grande Rue – 01700 MIRIBEL  
Tél. : 04.78.55.52.18  
Fax : 04.78.55.46.36  
courriel : [contact@cc-miribel.fr](mailto:contact@cc-miribel.fr)  
[www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

---

**Directeur de la publication** Caroline Terrier  
**Rédacteur en chef** Sébastien Bénétullière  
**Conception-rédaction** J'article  
**Création et mise en page** J'article  
**Photos** CCMP, Lotfi Dakhi, iStock, Freepik  
**Impression** PRESTAPRIM avec atelier partenaire  
certifié Imprim'vert – Label Bilan carbone  
Imprimé sur papier offset blanc 150 g PEFC en 200 ex